

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2026

Le dix septembre deux mille vingt-six, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier GUERVILLY à la mairie de Saint-Clet.

Date de la convocation :	3 septembre 2026	
Présents :	Olivier GUERVILLY Odile HERVE Ghislaine COTREL Arnaud LE BRAS Laure ROPERS Romain LE CABEC (18h52) Gilles LE CALVEZ Sylvie LE NORMAND	Alexandre LE DANTEC Sophie MENGUY René QUEMENEUR Raphaël LOUBATON Myriam BIDAULT
Absents excusés :	Hélène CORBEL	
Absents :		
Pouvoirs :	Eric MORDELET pouvoir à Arnaud LE BRAS	
Quorum :	Atteint	
Secrétaire de séance :	Ghislaine COTREL	

N°07/09.2026 : ADHESION A SOLITREGOR

L'association SOLITREGOR propose une activité de déplacement accompagné solidaire, fondée sur le bénévolat et l'échange. Elle se situe sur la commune de Kermaria-Sulard.

L'activité de cette dernière vise à permettre aux personnes en difficulté et qui ne peuvent recourir à d'autres moyens de locomotion de se déplacer pour les nécessités de la vie courante.

L'association est régie sous 3 chartres :

- La charte du bénéficiaire
- La charte du chauffeur
- La charte du référent

Monsieur le Maire propose d'adhérer à cette association moyennant la somme de 200 €uros.

La référente pour la commune de Saint-Clet sera Mme Odile HERVE.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, autorisent Monsieur le Maire à adhérer à SOLITREGOR.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Olivier GUERVILLY

la Secrétaire de séance,
Ghislaine COTREL

